

Congrès d'automne de l'ASA, le 1er septembre 2011 au château de Lenzbourg

Les finances – un thème important pour les personnes âgées

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Le congrès d'automne de l'Association Suisse des Aînés au début de septembre 2011 au château de Lenzbourg était consacré aux «Finances dans la vieillesse». La salle remplie jusqu'au dernier siège a bien montré l'importance de ce thème pour les seniors.

La cheffe du département fédéral des finances, la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a signalé au début de son exposé l'importance d'une vieillesse avec une sécurité financière. Bien que la pauvreté existe chez les personnes âgées, elle a déclaré que, dans l'ensemble, la génération âgée se porte bien sur le plan financier. La ministre des finances s'est penchée sur les œuvres sociales, avant tout sur l'AVS qui va se trouver devant des défis énormes par l'arrivée à la retraite des années à forte natalité.

Actuellement, l'AVS et le fonds AVS se trouvent en bonne condition financière. Cependant, si l'on ne prend pas des mesures de consolidation, nous sommes menacés d'un conflit des générations et la prévention vieillesse entre dans une crise majeure. Il faut donc remettre en question les prestations et poser des priorités. Comme mesure possible elle a mentionné des réductions

de dépenses, des recettes plus conséquentes ou un mélange des deux, une augmentation de la TVA voire un impôt écologique. Le Conseil fédéral va faire face à ce défi avec tous les milieux impliqués nous assure la Conseillère fédérale.

Il est possible de travailler plus longtemps

La longévité n'est en elle-même pas un risque mais bien le rapport inégal entre personnes actives et retraités, c'est ce que M. Yves Rossier, directeur de l'office fédéral des assurances sociales (OFAS), nous a expliqué. Nous avons également appris que pour 2010, les dépenses pour l'AVS représentent 27%, celles pour la prévoyance professionnelle (LPP) 32%, celles pour l'assurance invalidité 7% et celles pour les prestations complémentaires 3%.

Selon M. Rossier le financement de l'AVS dépend de l'espérance de vie, du développement de la popu-

lation, de la marche économique et de l'immigration. Il constate que l'immigration de personnes hautement qualifiées en provenance de la communauté européenne est très bénéfique pour nos assurances sociales. L'augmentation des activités professionnelles des femmes a également un impact positif.

L'orateur nous a parlé des réformes des retraites dans l'espace OECD, en particulier d'une flexibilisation de l'âge de la retraite, d'une dépendance des prestations du développement démographique et économique. Il a aussi évoqué l'introduction d'une compensation sociale qui tient compte des facteurs pénalisants. Parmi ces facteurs se trouvent la prise en compte des tâches familiales, celle des travaux pénibles, ainsi que celles de la durée de la vie active. L'orateur a fait remarquer que l'âge de la retraite ne gardait de l'importance que pour une minorité de la population. Non seulement nous vivons plus longtemps mais nous avons également une vie meilleure et il donc tout à fait possible de travailler plus longtemps.

Parlant de la situation financière actuelle très désavantageuse et de ses répercussions sur les assurances sociales, M. Rossier pense que le fonds de l'AVS peut surmonter la crise mais

Suite page 2



Yves Rossier, Directeur de l'office fédéral des assurances sociales (OFAS): il est possible de travailler plus longtemps

INHALTSVERZEICHNIS

LES FINANCES – UN THEME IMPORTANT	1/2
ADDENDUM – QU'ENTREPRENNENT LES PARTIS POUR LES SENIORS?	2
EDITORIAL	2
QUESTIONNAIRE	3
PROMOTION DU LOGEMENT ET VALEUR LOCATIVE	4
TERMINE	4
IMPRESSUM	4

EDITORIAL



Hans Werner
Widrig
Président de
l'ASA

Les faits et les chiffres présentés par M. Peter B. Nefzger, directeur de l'administration cantonale des impôts de Bâle-Campagne, à l'occasion de la conférence des présidents du 7 nov. 2011 sont clairs: 61% des personnes possédant un plan d'épargne-logement ont un revenu annuel entre 40 000 et 80 000 francs. La fable du riche propriétaire immobilier est donc fausse.

Deuxième fait: Si nous le voulons, nous pouvons augmenter la quote-part des propriétés immobilières. Dans le canton de Bâle-Campagne, le pourcentage des maisons individuelles par rapport aux unités de logement a passé de 38% dans les années 80 à 50% en 2004. Ceci répond à l'exigence constitutionnelle de la promotion immobilière.

Troisième fait: Les jérémiades de certains membres de gouvernements cantonaux et de la Confédération relèvent d'une pensée fiscale à courte vue. Les allègements fiscaux entraînent de la croissance. Cela génère de nouvelles rentrées fiscales. La perte fiscale annuelle du canton de Bâle-Campagne à cause de l'épargne-logement s'élève à 4.5 mio de francs. Par contre, les rentrées fiscales nouvelles dues à la croissance représentent 6.2 mio de francs.

L'épargne-logement profite aux familles de la classe moyenne et permet la réalisation de leur vœu de logement. Elle promouvoit la demande de construction et crée des places de travail. Ceci est dans notre intérêt de seniors.

Suite page 1

que nombre de caisses de pensions vont avoir de sérieux problèmes.

De la punition pour mariage aux prestations complémentaires

La table ronde a discuté de plusieurs problèmes et de désirs. Entre autres: Le Conseiller aux États UDC Maximilian Reimann pense qu'avec quelques améliorations la 12^{ème} révision de l'AVS allait passer la rampe.

Au vu des nouveaux chiffres positifs de l'AVS, la Conseillère nationale Pascale Bruderer plaide pour un démarrage rapide de la 12^{ème} révision de l'AVS. Elle critique l'emploi du mot «Überalterung» (sur-vieillesse) qui a une connotation péjorative.

Pour le Conseiller national UDC Thomas Müller il faut envisager une aide au loyer des personnes touchant des prestations complémentaires.

La Conseillère fédérale Eveline Widmer pose tout de suite la question du financement de cette aide supplémentaire.

Elle se demande également comment la requête de M.Reimann de supprimer la valeur locative pour les personnes âgées pourrait être financée; que ferait-on des déductions pour l'entretien et pour la conserva-

tion des monuments. Par contre elle trouve urgent de discuter de la suppression de la punition du mariage (rentes individuelles au lieu de rente de couple); pour elle, être mère est un métier à haute qualification.

De son côté, Yves Rossier a déclaré l'imposition individuelle comme erronée.

De plus, Judith Giovanelli-Blocher tient à mettre en évidence la différence entre une vieillesse autonome et une vieillesse fragilisée; elle évoque également la situation souvent difficile de la classe moyenne inférieure. Toutes les personnes âgées n'ont pas un revenu conséquent et une fortune. En outre, elle critique que pour le calcul de l'AVS seul le revenu de l'homme soit pris en compte. Elle insiste pour que les personnes qui fournissent du bénévolat soient dédommées.

M. Reto Deflorin du Credit Suisse déclare que sa banque n'offre pas de produits mais des conseils et qu'elle élabore des concepts d'ensemble. Le Dr. Anders Malmström d'AXA insiste que le pilier 3c n'est viable que dans un cadre politique favorable et que si un grand nombre d'intéressés y souscrivent.

Addendum

Qu'entreprennent les partis pour les seniors?

À la suite d'une panne de communication, la réponse du parti socialiste suisse (PS) concernant notre questionnaire aux partis et publié dans notre édition 3/2011 nous est parvenue après le délai de rédaction. Nous publions donc la prise de position du parti socialiste dans les lignes qui suivent.

Entre autres, la position du parti socialiste comprend:

Promouvoir la qualité de vie des seniors,
Renforcer l'AVS afin que les buts exprimés dans la constitution fédérale «couverture des besoins pour exister» et «continuer de garder dans une mesure adéquate le style

de vie habituel» soient également réalisables pour les petits et moyens revenus.

Flexibiliser l'âge de la retraite. Celle-ci doit dépendre de la carrière, en particulier de la difficulté physique du travail effectué. La retraite devrait avoir lieu après 42 années de cotisation à l'AVS, au plus tôt à 62 ans, au plus tard à 65 ans.

De plus, le parti socialiste soutient ou exige les projets suivants:

- nouvelles formes d'habitat;
- développement d'une stratégie nationale pour parer au manque de personnel soignant;
- intégration totale des personnes âgées dans la société.

QUESTIONNAIRE

Engagement pour une vieillesse heureuse

Une bonne santé, une situation de logement qui correspond à l'âge, la promotion de la mobilité et empêcher à tout prix la solitude, pour Hans-Rudolf Enggist ce sont les quatre éléments fondamentaux pour une vieillesse heureuse.

M.A.: *Tu es actif sur plusieurs niveaux de la politique pour les seniors. Au Conseil Suisse des Aînés (CSA) tu fais partie du groupe de travail «Habitat des seniors». Dans l'Association Suisse des Aînés (ASA) tu es le président du groupe de travail «Mobilité et habitat». Tu fais partie à Baar de la commission professionnelle pour les questions concernant l'âge et pendant 11 ans tu as été le président de l'association cantonale zougnoise des seniors. Quelles sont les synergies que toutes ces fonctions ont engendrées ? Quelles impulsions ont-elles déclenchées ?*

H.R.: Nous avons besoin du CSA et de l'ASA afin de pouvoir élaborer des prises de position et des consultations sur le plan fédéral, dans l'optique des seniors. Par exemple, pour le thème de la «santé» les points à considérer sont l'évolution des coûts, les implications des forfaits par cas, l'assistance intégrée des soins. Mais nous traitons également les initiatives qui concernent l'habitat comme la suppression de la valeur locative ou l'épargne-logement; ou encore la sécurité sociale, la position des personnes âgées dans la société, pour ne citer que quelques points. Sur les plans cantonaux et locaux les organisations membres doivent pouvoir intervenir et participer aux modèles pour le troisième âge. C'est un vaste domaine.

M.A.: *Tu t'occupes intensément de l'habitat dans la retraite. Dans quel domaine la nécessité d'agir est-elle la plus urgente ?*

H.R.: Mis à part le fait qu'habiter est

un droit humain, la plupart des personnes âgées désirent rester dans leur appartement jusqu'à la mort. Pour pouvoir satisfaire ce désir, il faut que plusieurs mesures soient réunies. Il faut des prescriptions de construire de manière adaptée à l'âge et à l'invalidité. Il faut un habitat encadré avec l'aide de Spitex. Il faut de la solidarité de voisinage pour l'accompagnement vers le médecin ou pour les achats. Il faut promouvoir de nouvelles formes d'habitat. Les habitations des personnes âgées doivent être reliées aux transports publics. Un grand problème constitue le fait que les personnes âgées doivent souvent déménager de grands appartements plus vieux et bon marché vers de petits appartements plus récents mais très chers. La majorité des personnes âgées n'est pas riche.

M.A.: *Quels sont les autres thèmes que tu considères comme importants ?*

H.R.: Les transports publics pourraient être mieux adaptés aux personnes âgées ou handicapées. Le domaine public doit être mieux adapté aux piétons en ce qui concerne la signalisation lumineuse ou les traversées de rues. L'éclairage est souvent déficient dès que l'on quitte le centre. Pour que les personnes âgées restent plus longtemps en bonne santé et qu'elles ne deviennent pas solitaires il faut les animer à participer à des manifestations. C'est là que les organisations de seniors remplissent une tâche importante.

M.A.: *Quelles sont tes attentes de la part de la politique, en particulier du parlement nouvellement*



PERSONNEL

Hans Rudolf Enggist est né en 1934 à Burgdorf. Il y a grandi. Il a travaillé quelques années chez Nestlé à Vevey puis 20 ans chez Landis & Gyr à Zoug. Ses domaines d'activités comprennent l'introduction du contrôle de qualité statistique et la création de nouvelles entreprises dans différents pays. Il était directeur de département. Pendant dix ans il a été responsable du personnel d'exploitation, puis président et directeur de l'organisation suisse des cadres. Il fait partie du comité de l'association des employés et de nombreuses commissions extraparlimentaires. Hans Rudolf Enggist est veuf. Il a deux filles adultes et cinq petits-enfants. Quand ses charges lui en laissent le temps, il aime voyager.

élu et de toutes les organisations qui s'occupent de questions concernant la vieillesse ?

H.R.: Les déclarations de certains politiciens, de certains scientifiques et des «jaloux» (les médias) sont fausses. Tous les «vieux» ne sont pas riches. La part de riches et de pauvres comprend à peu près un sixième. Elle est pratiquement identique à travers toutes les générations. Les «vieux» actuels ont dans une grande mesure construit le bien-être actuel des jeunes d'aujourd'hui. En fin de compte, les politiciens, les scientifiques, tous devraient penser qu'avec une très grande probabilité ils deviendront aussi vieux et voudront profiter des prestations fournies actuellement.

Promotion du logement et valeur locative – le parlement est divisé

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Lors de la conférence des présidents de l'Association Suisse des Aînés du 7 novembre 2011 à Zurich, cinq orateurs ont exposé les initiatives populaires en suspens «l'épargne-logement» et «sécurité du logement à la retraite» sous divers angles.



La propriété foncière est un besoin

Lors de la conférence des présidents de l'Association Suisse des Aînés du 7 novembre 2011 à Zurich, cinq orateurs ont exposé les deux initiatives populaires en suspens «l'épargne-logement» et «sécurité du logement à la retraite» sous divers angles.

Après un court tour d'horizon sur le thème «habiter dans la vieillesse» par M. Hans Rudolf Enggist (voir Interview), le Conseiller aux Etats argovien Dr. Maximilian Reimann a informé sur les décisions concernant trois initiatives populaires sur lesquelles règne un désaccord dans le parlement. Le Conseil national est plutôt pour, le Conseil aux Etats plutôt con-

tre. Les contre-projets rencontrent les mêmes divergences de vue. M. Reimann déclare que si aucun accord n'est trouvé, le peuple votera sur ces initiatives sans recommandations. L'orateur recommande d'accepter les initiatives de l'APF (Association Suisse des Propriétaires Fonciers) «ses quatre murs à soi grâce à l'épargne-logement» et «un habitat sûr dans la vieillesse» – garder le système actuel ou suppression de la valeur locative avec renoncement de la déduction des dettes. M. Reimann trouve souhaitable que les chambres fédérales arrivent à s'accorder sur un contre-projet qui permet le changement de système pour tous et non seulement pour les seniors.

La propriété foncière – un besoin

Selon M. Ansgar Gmür, directeur de l'association suisse des propriétaires fonciers APF, le désir de la propriété foncière correspond à un réel besoin. Les deux initiatives de l'APF «épargne-logement et valeur locative» se fondent sur l'ordre inscrit dans la constitution fédérale depuis 1972 de promouvoir la propriété foncière. Depuis, peu a été entrepris dans ce domaine. L'initiative «sécurité du logement à la retraite» qui s'adresse à des propriétaires immobiliers doit soulager le problème de la valeur locative, doit procurer une incitation au remboursement de la dette. Elle ne prétend pas les propriétaires d'immeubles locatifs. L'épargne-

logement, complément de la prévoyance vieillesse, qui s'adresse aux locataires et aux jeunes avec un revenu moyen incite à l'épargne et se répercute positivement sur la stabilité de l'économie nationale. Le capital épargné permet d'acquérir des immeubles existants. La date de vote sera vraisemblablement le 12 mars ou alors le 17 juin 2012. L'initiative concernant la valeur locative sera soumise au peuple au plus tard le 3 mars 2013.

L'épargne-logement, précieuse pour l'économie nationale

Madame Regula Mühlebach, directrice de l'Association Suisse des Locataires pour la Suisse alémanique (SMV/D) regrette qu'aucun des projets ne propose un changement total de système. Seul un nouveau système avec la suppression de la valeur locative et l'abrogation de toutes les possibilités de déduction constitue selon le SMV/D une solution fiscalement correcte. Le SMV/D refuse la promotion de l'épargne-logement et exige que les locataires et les propriétaires fonciers dont la situation familiale est identique paient des impôts identiques.

M. Peter B. Nefzger, directeur de l'administration cantonale des impôts de Bâle-Campagne

Déclare que l'épargne-logement aide avant tout les jeunes familles en location et qu'elle est un complément bienvenu de l'actuelle promotion de la propriété foncière. De plus, sur la durée il n'y a pas de frais pour le canton et les communes (voir éditorial). Cet exposé fut suivi d'une discussion nourrie.

TERMINE
→ Session CSA de la fraction ASA mardi, 6 mars 2012, Berne
→ Assemblée des délégués du CSA vendredi, 23 mars 2012, 10h45 Office fédéral des assurances sociales
→ Assemblée des délégués de l'ASA mercredi, 28 mars 2012, Schützenhaus, Bâle
→ Conférence des présidents de l'ASA mercredi, 2 mai 2012, Zurich

IMPRESSUM

Rédaction
Margareta Annen-Ruf
téléphone 033 251 36 13
Margareta.annen-ruf@bluewin.ch
Production
Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-
bureaux/secrétariat
Mischelstrasse 17, case postale 46
4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22
fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch
www.seniorenfragen.ch